

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2022 – COMPTE-RENDU

Présents : BENOITS Yves, DELABRE Grégoire, GACOUGNOLE Cécile, LUCIANO Lola
MAGALLON Nicole, TOLLA Isabelle, CRUZ Béatrice

Absents excusés : Marie LACOUX

Secrétaire de séance : Lola LUCIANO

Le conseil municipal

Délibère favorablement

- Pour la demande de subventions des pompiers de Gandière, pour un montant de 250€
- Pour la demande de subventions de l'école de Lardier-et-Valença, pour un montant de 50€ par enfant Barillonnettois
- Pour la convention avec le Centre de Loisirs Tallard-La Saulce
- Afin de se positionner pour l'achat de plusieurs parcelles de terres situées aux Faysses dans le cadre la succession Army

Décide

- De prévoir une entrevue avec les gérants du Gîte de Peyssier, concernant les aménagements et travaux nécessaires à prévoir (mise en place de garde-corps sur les bacons et escaliers afin d'assurer la sécurité, voûte à reprendre ...)

Est informé

- De l'accord de l'Agglomération Gap-Tallard pour les financements des jeux d'enfants du jardin communal et des travaux de réfection de la route de Peyssier. En conséquence, ces derniers peuvent être démarrés
- Des futures dates de conseils municipaux pour l'année 2022
- De la mise en place effective des bornes de recharge pour vélos électriques sur la Placette de la Mairie. Une communication directe par flyers va être lancée pour la population et les acteurs concernés
- De la tenue de la Fête du Village le dimanche 24 juillet uniquement et exceptionnellement. Cette journée sera l'occasion de plusieurs animations au long de la journée (course de caisses à savon, jeux, venue de danseuses tahitiennes ...), du traditionnel pot du maire suivi d'un repas partagé avec fromage et dessert offert par le comité des fêtes